

2CGO
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Au capital de 1000 euros,
Siège social : 19 ALLEE DES GENETS
33650 SAINT-SELVE

534 468 350 RCS BORDEAUX

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 23 SEPTEMBRE 2025

L'AN 2025,
LE 23 SEPTEMBRE,
A 12 HEURES 30,

La société MJB HOLDING représentée par Monsieur Maxime JOSE BRON, associée unique de la société 2CGO, société à responsabilité limitée au capital de 1000 euros, divisé en 100 parts de 10 Euros chacune, dont le siège est situé 19 ALLEE DES GENETS 33650 SAINT-SELVE,

1. A pris les décisions suivantes :
- Mise à jour des statuts suite à l'apport en nature
 - Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

&&&

PREMIERE DECISION

L'associé unique constate l'apport en nature fait par l'associé personne physique Monsieur Maxime JOSE BRON à la société MJB HOLDING le 23 SEPTEMBRE 2025 soit :

- L'apport de 100 parts sociales lui appartenant en pleine propriété dans la société 2CGO.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'associé unique.

La société MJB HOLDING
Représentée par Monsieur Maxime JOSE BRON